

05 avril 2013 - n° 14
130021

CESSION GRATUITE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE LIEU-DIT « AUX GRANDES CROISSETTES » AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Face à la disparition de services publics locaux, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée, depuis avril 2011, dans une démarche de compensation.

Une stratégie de développement globale est axée autour de 3 grands pôles : Développement Touristique, Développement Culturel et Développement Economique et Social comprenant la création de l'Ecoparc des Grandes Croisettes destiné à accueillir un pôle d'excellence médico-social.

Dans la continuité de cette démarche, la Ville a procédé à la mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale de la parcelle cadastrée section BR n°134, d'une surface de 57a 70ca, destinée à accueillir la nouvelle Maison de Retraite.

Il convient aujourd'hui de régulariser la situation foncière de cette parcelle par une cession gratuite au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BR n° 134 sise lieu-dit « Aux Grandes Croisettes » au profit du Centre Communal d'Action Sociale.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte en la forme notariée.

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

1 refus de vote : (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET



*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY à Christian PIERRET
Dominique VALENTI à Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER à Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD à Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER à Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
